

**Cahier des charges de consultation :
Clauses Techniques Particulières
« Parcours de formation visant à la
professionnalisation des opérateurs de
silos »**

Table des matières

I. Éléments de contexte de la consultation.....	3
II. Éléments de cadrage	3
III. Objet de la consultation (cadre global).....	3
1. Situation actuelle.....	3
2. Impacts attendus	4
3. Continuité pédagogique en cas de situation exceptionnelle (contexte de crise sanitaire etc...)	5
IV. Objet de la consultation (cadre spécifique par thématique)	5
V. Soumission de l'offre	8

I. Éléments de contexte de la consultation

La filière maïs locale, composée d'environ 40 producteurs pour une production annuelle de 7 000 tonnes, est principalement orientée vers l'alimentation animale, avec 2 provenderies et de nombreux éleveurs. La récolte a lieu une fois par an (septembre-décembre), ce qui implique des enjeux forts en matière de **stockage longue durée**, et de **maintien de la qualité des céréales** tout au long de l'année.

Aujourd'hui, la filière fait face à plusieurs défis :

- La maîtrise de la **qualité entrant**
- Des **risques de dégradation du grain** liés au stockage (humidité, nuisibles...)
- Une **absence de traçabilité structurée** et de circulation fluide de l'information
- Une **dépendance aux analyses externes** pour le contrôle qualité
- Un **manque d'outillage numérique partagé** et de culture commune sur la gestion qualité

Dans ce contexte, une formation est envisagée pour **professionnaliser les opérateurs de silos et les agents qualité**, au service de la traçabilité, du pilotage et de la qualité.

La consultation présentée ci-après porte sur :



- La mise en œuvre d'un parcours de formation visant à la professionnalisation des opérateurs de silos - Formation en situation de travail et transmission des savoirs.

La formation proposée sera estampillée FIAF et facilement accessible aux salarié.e.s souhaitant acquérir des nouvelles compétences.

II. Éléments de cadrage

Dans le cadre de cette consultation, il est attendu du prestataire la mise en œuvre d'un dispositif visant la professionnalisation des opérateurs de silos.

Le prestataire doit répondre à la consultation en considérant les aspects techniques spécifiques demandés ainsi que le règlement général d'achat (joint au présent cahier des clauses techniques particulières).

III. Objet de la consultation (cadre global)

1. Situation actuelle

La filière maïs en Nouvelle-Calédonie repose sur un maillage d'acteurs répartis entre production, collecte, stockage et transformation. Bien que structurée autour d'environ 40 producteurs et 2 provenderies, la filière rencontre des difficultés croissantes liées à la

gestion du stockage post-récolte, un maillon critique pour garantir la qualité des céréales sur l'ensemble de l'année.

Actuellement, les opérateurs de silos et les agents qualité exercent leurs missions avec des niveaux hétérogènes de pratiques et d'outillage. Les procédures de contrôle qualité sont peu harmonisées, la circulation de l'information est souvent informelle, et la traçabilité reste limitée, ce qui freine l'efficacité collective. Par ailleurs, la dépendance à des analyses externes limite l'autonomie des structures, notamment dans la détection précoce des risques (humidité, moisissures, nuisibles...).

Dans ce contexte, l'Agence Rurale s'est rapprochée du FIAF pour la mise en place d'un dispositif visant la professionnalisation des opérateurs de silos et contribuer à une montée en gamme de la filière locale maïs et plus largement des céréales et oléo-protéagineux.

En outre, la perspective d'une diversification de la production des céréales et oléo-protéagineux nécessite de pouvoir anticiper les procédures et bonnes pratiques de gestion du grain.

2. Impacts attendus

✓ Pour les professionnels formés

- Meilleure **compréhension des enjeux qualité** et des critères de conformité du maïs stocké
- Acquisition de **réflexes professionnels** adaptés à chaque étape : réception, stockage, contrôle, gestion des incidents
- Capacité à **repérer les signes de dégradation** (humidité, moisissures, présence de nuisibles) et à prendre les mesures appropriées
- **Autonomie accrue** dans l'utilisation d'outils numériques simples pour le suivi qualité
- **Valorisation professionnelle** par la montée en compétences

✓ Pour les entreprises / structures

- **Amélioration de la qualité globale du stockage**, réduction des pertes et des rebuts
- **Renforcement de la traçabilité** des lots tout au long de la chaîne
- **Optimisation des processus internes** : moins de doublons, meilleure transmission de l'information
- **Réduction de la dépendance aux analyses externes**, grâce à une meilleure lecture des signaux qualité
- Premiers pas vers une **digitalisation des pratiques**, facilitant le pilotage et la transmission des données

✓ Pour la filière

- **Harmonisation des pratiques** entre opérateurs (stockage, réception, qualité)
- Meilleure **communication entre les maillons** (producteurs, transformateurs, distributeurs)
- Renforcement de la **fiabilité et de l'image** de la filière locale maïs
- Développement d'une **culture commune de la qualité et du numérique**

3. Continuité pédagogique en cas de situation exceptionnelle (contexte de crise sanitaire etc...)

Le prestataire propose dans sa réponse des pistes d'adaptation possibles, en prenant en compte la typologie du public, pour assurer une continuité pédagogique en cas de situations exceptionnelles (crise sanitaire, etc...).

Les supports des cours seront déposés sur MOODLE (la plateforme est mise à disposition par le FIAF)



IV. Objet de la consultation (cadre spécifique par thématique)

Parcours de formation visant à la professionnalisation des opérateurs de silos

FINALITE

Permettre aux professionnels de la filière maïs (stockage – réception – qualité – gestion de site) et plus largement des céréales et oléo-protéagineux, de :

- Garantir la qualité du grain tout au long de l'année
- Renforcer les bonnes pratiques de stockage et de gestion des nuisibles
- Améliorer la traçabilité et la circulation de l'information
- S'acculturer aux outils numériques et collaboratifs au service de la qualité et de la performance ;
- Outiller les salarié·e·s expérimenté·e·s pour qu'ils/elles puissent transmettre les bonnes pratiques aux nouveaux arrivants

Objectif : ancrer clairement la logique FEST et l'articulation entre formation et activité réelle.

PUBLIC CIBLE	Gestionnaire de réception et de stockage (ORS) / Gestionnaire qualité (provendiers) / Agent réception céréales (provendiers) / Responsable site
COMPETENCES VISEES	Bloc 1 – Qualité des céréales Identifier les critères de qualité (eau, taux de protéines, impuretés, ...) Connaître les impacts d'un mauvais stockage sur la qualité et d'agréage Appréhender les méthodes de contrôle qualité (en l'absence de kit mobile) Bloc 2 – Gestion des nuisibles et des risques sanitaires Identifier les ravageurs et maladies fréquents Mettre en place un plan de prévention Savoir réagir face à une contamination Bloc 3 – Méthodologie et bonnes pratiques de réception et de stockage Optimiser le contrôle à réception Comprendre les principes de conservation du maïs Choisir les bonnes pratiques selon le type de silo Appliquer les principes de fonctionnement de la ventilation Anticiper les risques de dégradation Bloc 4 – Traçabilité et transmission d'information Le relationnel au silo, avec ses adhérents, ses clients, ses fournisseurs Comprendre les enjeux de la traçabilité dans la filière Identifier les étapes critiques du suivi qualité Construire un plan de circulation de l'information entre acteurs Bloc 5 – Outillage numérique transversal (modulaire ou intégré) Utilisation de tableurs pour le suivi qualité (ex : hygrométrie, température) Découverte d'outils collaboratifs (partage de fichiers, transmission d'infos) Sensibilisation à la cybersécurité, au cloud et aux outils de BI Introduction à l'automatisation simple (IA, alertes automatisées, etc.) Bloc 6 – Transmission des savoirs et accompagnement des nouveaux arrivants Identifier les gestes et savoirs essentiels à transmettre. Structurer un plan d'accueil et de formation interne. Utiliser les outils produits pendant la formation pour appuyer la montée en compétence des nouveaux opérateurs. Contribuer à la culture qualité et sécurité du site par la transmission des bonnes pratiques.
ESPACE RESSOURCE ET CONTINUITE PEDAGOGIQUE	Le prestataire stockera obligatoirement ses contenus sur la plateforme MOODLE du FIAF et y animera les temps hors regroupement. Le FIAF mettra à disposition un accompagnement technique pour la prise en main de Moodle et le suivi des contenus en ligne
VOLUME	8 salarié.e.s

PREREQUIS ET ADAPTATION DES CONTENUS	Identifier en amont, via un questionnaire de positionnement, les besoins spécifiques des participants (niveau, fonctions, outils utilisés...). Proposer une progressivité pédagogique, avec des objectifs intermédiaires par bloc de compétences.
METHODOLOGIE Formation en situation de travail (FEST)	La formation sera organisée selon une approche multimodale articulée autour de FEST (Formation En Situation de Travail) alternant des temps de réflexivité et les situations professionnelles réelles. Le prestataire détaillera : • Les situations de travail supports de l'apprentissage (réception, stockage, ventilation, gestion des nuisibles, etc.) ; • Les modalités d'accompagnement sur site (observation, analyse de pratique, feedback tutoré) ; • Les outils de formalisation des apprentissages (fiches d'observation, carnets de bord, grille de progression). L'ingénierie pédagogique devra permettre une alternance entre : • Des temps de regroupement (analyse de pratiques, apports théoriques, partage intersites), • Des temps d'application directe en silo, suivis par le formateur. • Le prestataire intégrera dans son dispositif un module spécifique de transmission interne, destiné à renforcer la continuité des savoirs au sein des équipes. Ce module visera à : • Outiller les salarié.e.s expérimenté.e.s pour qu'ils/elles puissent transmettre les bonnes pratiques aux nouveaux arrivants (observation, débrief, binôme) ; • Produire des supports simples et contextualisés (fiches réflexes, mini tutoriels, check-list de démarrage) utilisables en entreprise ; • Sensibiliser les responsables de site au rôle de l'encadrement dans la capitalisation des savoirs. Le prestataire proposera dans sa réponse une ingénierie de ce module, pouvant prendre la forme : • d'un atelier dédié en fin de parcours, • ou d'une mise en pratique intégrée à la FEST. Une description claire et explicite de la méthodologie doit apparaître dans la réponse du prestataire. Cette description doit permettre de se projeter dans la formation. Elle s'adapte à la principale contrainte de disponibilité et de manque de temps des salarié.e.s occupant ces postes (cf. Calendrier de réalisation ci-après).
LIEUX DE REALISATION	Païta-Tamoa, Boulouparis et Pouembout. A confirmer Bourail et Kaala-Gomen.
CALENDRIER DE REALISATION	1^{er} semestre 2026 Le prestataire devra fournir un rétroplanning mettant en évidence les différentes étapes de vie du projet. <u>Contraintes spécifiques</u> : 1j/semaine avec FEST (formation en situation de travail) ou suivi sur site.

ORGANISATION DE LA FORMATION	Les formations se déroulent obligatoirement sur temps de travail et sont adaptées aux contraintes des structures.
MODALITES SPECIFIQUES	L'organisme de formation organisera une réunion de mi-parcours (OF/FIAF/Commanditaires) afin de s'assurer de la pertinence de son action de formation et éventuellement proposer des ajustements.
EVALUATIONS ET BILAN FINAL	Evaluation à chaud : le prestataire de formation doit proposer des évaluations à chaud du FIAF lors du dernier jour de formation (Voir le règlement général d'achat) Bilan pédagogique : Le prestataire de formation fournit un bilan pédagogique global de son intervention permettant d'avoir une vision globale sur le déroulement de la formation, l'absentéisme et les notions abordées, le retour sur les compétences acquises (Voir le règlement général d'achat) Suivi personnalisé et évaluation à froid à 6 mois : le prestataire propose un suivi personnalisé et une rencontre avec le/la salarié.e et son employeur pour compléter en face à face les évaluations à froid en format FEST ou entretien. L'évaluation à froid à 6 mois devra intégrer une analyse de l'impact de la FEST et du module de transmission interne, notamment : • la mise en œuvre des nouvelles pratiques sur site, • la capacité des salarié.e-s formé.e-s à accompagner les nouveaux arrivants, • et l'évolution de la qualité du stockage observée. Un retour d'expérience formalisé pourra être partagé entre les structures participantes afin de capitaliser sur les pratiques réussies.

V. Soumission de l'offre

- 1- Tout prestataire souhaitant répondre à cette consultation devra **obligatoirement s'inscrire sur le lien plus bas pour manifester son intention de répondre à la consultation**. L'inscription déclenchera un rdv individualisé de présentation de la consultation.

Date limite d'inscription sur le lien : 28/11/25- 17 heures.

Lien : <https://forms.gle/pApkArCXTw8ZfTRT7>

- 2- Le prestataire soumet ensuite **un dossier de présentation détaillé et argumenté** de son offre dont la forme reste libre, **annexé du bordereau de réponse et de la ou des fiche(s) pédagogique(s)** joints lors de la consultation.

Il prend en compte dans sa rédaction toutes les exigences décrites dans la présente consultation et tient compte des attentes fortes du FIAF dans [les éléments à fournir explicités dans le Cahier des Règles Générales d'achat](#) (cf p22 Cahier des Règles Générales d'achat).

Le bordereau de réponse relatif au volet financier, joint en annexe de la présente consultation, se décompose en :

- Frais pédagogiques,
- Frais matériels et logistiques (Barème FIAF pour certains frais- cf RG),
- Frais administratifs,
- Frais liés à la mise en œuvre de suivi individualisé et d'évaluation à froid à 6 mois,
- Frais liés à la communication.

Assurez-vous d'avoir un rdv préalable d'explicitation avec la cheffe de projet en charge dès la réception du cahier des charges de commande, condition *sine qua non* à l'étude de votre future proposition.

Toute votre proposition devra être complètement anonymisée (hormis la partie présentant le prestataire et les formateurs.trices)

Les propositions¹ sont à envoyer **UNIQUEMENT par mail** à l'adresse suivante :

contact@fiaf.nc

Un accusé de réception vous sera adressé par mail à réception des documents.

A noter : L'ouverture de votre proposition sera conditionnée par votre présence à la réunion d'information fixée au moment de la consultation et le traitement sera fait après la clôture de la période de consultation. Il vous appartient donc de vous assurer de la complétude de votre proposition au moment de l'envoi. Aucun réajustement de proposition ne sera accepté après la clôture de la période de consultation.

Date de retour de la proposition :

Votre réponse est attendue pour le **30 janvier 2026- 12 heures**.

Planning des phases :

- Manifestation d'intention avant le 28 novembre 2025 – 17h
- Rendu le vendredi 30 janvier 2026 à 12h
- Retour de la commission de consultation au plus tard le **13 février 2025**

¹ CF. II.1 du règlement général d'achat